

A PARTIR D'AVRIL 2019
**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



SYDEVOM
www.sydevom04.fr

LE CENTRE DE TRI DE MANOSQUE

Une fois collectés, vos emballages sont acheminés vers le centre de tri privé de Manosque.

Cette étape vise à séparer les emballages selon les matériaux (plastique, carton, acier...). Les matériaux ainsi retriés, sont compactés avant d'être acheminés vers les filières de recyclage.

Après 8 mois de travaux d'agrandissement et de modernisation, le centre de tri de Veolia Manosque ouvre la voie du 100% tri dans les Alpes du Sud.

L'extension des consignes de tri va permettre aux habitants de trier tous leurs emballages sans exception : traditionnels emballages en métal, cartons, bouteilles et flacons en plastique, mais aussi films, sacs, pots et barquettes en plastique, et également les capsules de café ou de bouteilles, le papier aluminium, les opercules... Ce changement majeur du geste de tri inscrit dans la loi de transition énergétique concernera l'ensemble de la population française d'ici 2022.

A travers sa modernisation, le centre de tri de Manosque est désormais en capacité d'accueillir tous les emballages plastiques et tous les petits emballages en aluminium.

Notez que le centre de tri de Manosque est équipé d'un toit de 900 m² de panneaux photovoltaïques qui lui permet de couvrir 80% de ses besoins énergétiques.

